

***DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2019***

Le Bureau syndical valide les troisièmes listes de travaux 2019 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 17 extensions à Ainvelle, Chargey les Gray, Dampierre sur Salon, Errevet, Héricourt, Mailley et Chazelot, Malans, Montboillon, Plancher les Mines, Pont sur l'Ognon, Roye, Saint Loup sur Semouse, Saint Rémy, Saulnot, Servance Miellin, Soing cCubry Charentenay et Sorans les Breurey.
- ✚ 7 renforcements à Cult, Melisey, Montboillon, Plancher les Mines, Saint Rémy, Traves et Vallerois Lorioz.
- ✚ 8 aménagements esthétiques à Bucey les Traves, Gray, Menoux, Montboillon, Perrouse, Pusey, Saint Rémy et Soing Cubry Charentenay.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 14 extensions Bucey les Gy, Bucey les Traves, Dampierre sur Salon, Fretigney et Velloreille, Gray, Menoux, Montboillon, Perrouse, Pusey, Rioz, Saint Barthelemy, Traves, Val de Gouhenans et Villeparois.
- ✚ 4 renforcements à Chavanne, Chaumerenne, Clairegoutte et Traves.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Breuchotte, Champagney, Coisevaux, Saint Loup sur Semouse et Vellefrey et Vellefrange.
  - sous la maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Gray la Ville et Roye.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

16 opérations à Bucey les Traves, Dampierre sur Salon, Errevet, Gray, Mailley Chazelot, Menoux, Montboillon, Perrouse, Pusey, Rioz, Saulnot, Saulx, Servance Miellin, Soing Cubry Charentenay, Sorans les Breurey et Traves.

***DELIBERATION N°2 – Assistance contrôle de concession***

Le Bureau syndical approuve le recours à un prestataire extérieur pour assister le syndicat dans le contrôle des concessions de distribution publique d'électricité ainsi que dans le cadre des négociations en cours, en particulier pour l'établissement d'un inventaire contradictoire de fin de contrat. Il charge le Président de lancer la consultation correspondante.

***DELIBERATION N°3 – Groupement d'achat d'énergie Bourgogne Franche-Comté***

Le Bureau syndical adopte la modification de l'article 8.2 de l'acte constitutif du groupement d'achat d'énergie des Syndicats d'Energie de la région Bourgogne Franche-Comté portant sur la participation financière pour les frais inhérents aux procédures de consultation et à l'acquisition et la maintenance, d'un logiciel de management de l'énergie.

***DELIBERATION N°4 – Accord de confidentialité / projet éolien « Entre Saône et Salon »***

Dans le cadre du projet éolien dit « Entre Saône et Salon », le Bureau syndical approuve l'accord de confidentialité à intervenir entre la Société QUADRAN et les partenaires potentiels (SEM Côte d'Or Energie, SCIC Energie des Citoyens (JURA SCIC), les communes de Denevre, Montot, Montureux-et-Prantigny et Vereux) lors de la communication d'informations d'ordre commercial, financier, juridique et/ou technologique les concernant.

***DELIBERATION N°5 – Lancement consultation marché global de performance pour la désignation du constructeur et de l'exploitant de la chaufferie de Vesoul Montmarin***

La région Bourgogne Franche-Comté et la Ville de Vesoul souhaite que leurs bâtiments soient raccordés au réseau de chaleur de la chaufferie Vesoul Montmarin pour la rentrée 2021. Le Bureau décide de retenir la régie externalisée pour la gestion de cette chaufferie et valide le recours à un marché global de performance pour la désignation du constructeur et du futur exploitant pour les 5 premières années de fonctionnement.

Il autorise le Président à lancer la consultation et à solliciter les aides financières correspondantes auprès de l'ADEME et de la Région

***DELIBERATION N°6 – Adaptation des tarifs d'adhésion au service CEP***

Le Bureau adopte les nouveaux tarifs pour l'adhésion, pour 3 ans au service CEP, à savoir :

- communes sur le territoire desquelles le Syndicat perçoit la TCFE (Cat. 3 et 4) : ..... 250 €par commune
- communes qui conservent la TCFE (Cat. 1) : ..... 250 €par commune + 1 €par habitant
- EPCI : ..... (1 000 €+ 200 €par bâtiment) x (1 - 0,5 x population versant la taxe/population totale EPCI)

***DELIBERATION N°7 – Création de poste pour le 2<sup>ème</sup> CEP***

Sous réserve de l'obtention de l'aide de l'ADEME et de la Région concernant la mise en place d'un second Conseiller en Energie Partagé, le Bureau décide de créer un poste de technicien pour renforcer ce service.

***DELIBERATION N°8 – Recrutement d'un agent contractuel***

Le Bureau décide le recrutement d'un agent contractuel qui assurera des fonctions de chargé de secteur en vue de faire face au besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité pour une période de 2 mois (juillet/Août 2019).

***DELIBERATION N°9 – Contrat d'apprentissage - Licence professionnelle maintenance et énergétique***

Le Bureau décide le recours à un contrat d'apprentissage dans le cadre de la formation pour la licence professionnelle maintenance et énergétique au service « technique de réseaux » pour une durée d'un an dès la rentrée 2019/2020.

***DELIBERATION N°10 – Convention CDG70 pour l'élaboration du document unique***

Le Bureau décide le recours à l'intervention du Centre de Gestion de la Haute-Saône en vue de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels du SIED 70.

***DELIBERATION N°11 – Lancement consultation assurances***

L'ensemble des contrats d'assurances du syndicat arrive à échéance le 31 décembre 2019, le Bureau charge donc le Président de lancer une consultation auprès de cabinets spécialisés dans la passation de marchés d'assurance ainsi que la consultation pour le choix des futurs assureurs du syndicat.

***DELIBERATION N°12 – Modification du guide des participations du SIED 70***

Le Bureau adopte de nouvelles modalités d'aides notamment dans le domaine des énergies renouvelables que vous retrouverez dans le guide des participations du syndicat mis à jour sur le site du SIED 70.